Image not found or type unknown

Réparation à charge du locataire

Par **Bailleur**, le **20/05/2015** à **09:03**

Bonjour,
Je voudrais savoir si des choses qui s'usent normalement avec le temps et l'usage, par exemple le joint d'isolation de la porte, est à la charge du locataire.
Que ce soit l'achat ou la pose.
Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés